



# Organisation d'une journée d'essai

## 1 - Former un groupe de travail :

Former un groupe de travail réunissant des représentants de la ville (affaires scolaires, voirie, environnement...), de l'Education Nationale (directeurs d'écoles, personnel enseignant, inspecteurs départementaux, correspondant départemental prévention routière de l'Education Nationale...) et des parents (groupe de parents motivés, association de parents d'élèves existante, une association créée pour ce projet), en associant de préférence les enfants au montage du projet.

## 2 - Réaliser une enquête de mobilité pour mieux connaître :

- La répartition spatiale des élèves.
- Les modes de déplacements employés et les habitudes.
- Le potentiel : recenser les enfants participants et les parents volontaires pour être accompagnateur.

Différents moyens ont été recensés, tous nécessitent la collaboration du groupe de travail : questionnaire rempli en classe, repérage sur une carte par les enfants de leur domicile et modes de transports utilisés (pastille, épingle...)

## 3 - En concertation avec le groupe de travail, identifier :

- Les itinéraires possibles, en fonction des domiciliations (carte du périmètre scolaire avec le domicile des élèves), des habitudes de déplacement à pied ou à vélo des enfants et des parents et de leur connaissance de terrain.
- Le nombre de lignes adapté en fonction de la répartition spatiale des enfants, du nombre d'accompagnateurs, de la distance à parcourir pour chaque ligne et de critères de sécurité du trajet.
- La localisation des arrêts le long de l'itinéraire, en fonction des domiciliations.
- Le mode de gestion et l'assurance possible (voir tableau aspects juridiques).

## 4 - Repérer sur le terrain le ou les itinéraires retenus, avec les futurs conducteurs pour :

- Identifier les problèmes de sécurité, de visibilité ou de confort dans les déplacements à pied ou à vélo sur le trajet.
- Réfléchir aux améliorations possibles : aménagements de voirie, zone 30, signalisation verticale et/ou horizontale des chemins vers l'école, et proposer à la collectivité une série de mesures accompagnant l'initiative collective des parents.
- Le repérage peut être effectué avec les enfants dans le cadre d'un trajet-test et d'un apprentissage du code de la route.





## 5 - Procéder aux inscriptions des enfants et des adultes accompagnateurs.

Charte de confiance, fiche d'engagement, fiche d'inscription de conducteurs.

## 6 - A partir des inscriptions, élaborer un programme pour le ramassage scolaire établissant :

Un planning par semaine, avec les noms des conducteurs et de leurs suppléants en cas d'indisponibilité.

Une liste des conducteurs avec leurs coordonnées remise à chaque conducteur.

Une liste des enfants utilisant le ramassage scolaire.

## 7 - Lancer le service de ramassage scolaire.

De nombreuses journées de mobilisation appelant à l'engagement éco-citoyen peuvent servir de tremplin au lancement du service : la journée "Marchons vers l'école" la semaine de la mobilité, journée sans voiture, la semaine du développement durable, la semaine de la sécurité routière...

## 8 - Ajuster les itinéraires en fonction des inscriptions en cours d'année.

Le ramassage scolaire non-motorisé est un système souple relativement facile à adapter en cours d'année à de nouvelles adhésions, les arrêts marqués par des poteaux de signalisation ou de marquage au sol sont modulables.

## 9 - Informer régulièrement les enfants et les parents de l'évolution du service.

